

Principaux paramètres de la dette extérieure de la Tunisie

(1961-2019)

Les paramètres de la dette extérieure de la Tunisie sont fortement corollés à la situation économique du pays tout au long des années 1961-2019.

Les années soixante ont été marquées par la première grande crise économique apparue à la fin de l'année 1964 consécutif à la suppression de l'aide française (suite à la nationalisation des terres agricoles en mai 1964) et à la forte augmentation du déficit courant de la balance des paiements (12.6 pourcent du PIB contre 10.7 pourcent en 1963).

Pour y faire face, la Tunisie a dû dévaluer le dinar de 25 pourcent, engager un vaste programme de maîtrise des dépenses publiques et recourir aux facilités du FMI.

En conséquence, les paramètres de la dette extérieure se sont inscrits au cours de cette période sur un trend nettement haussier entraînant un doublement du taux d'endettement par rapport au revenu national disponible brut (RNDB), et un décuplement du ratio du service de la dette par rapport aux recettes courantes de la balance des paiements de la Tunisie.

Le processus de libéralisation de l'économie engagé au cours des années soixante-dix, conjugué à la nette amélioration des conditions climatiques et à la forte progression des prix des exportations des produits de base, pétrole et phosphates notamment, permettent un redressement significatif des fondamentaux de l'économie tunisienne et une maîtrise notable des paramètres de la dette extérieure.

Le taux d'endettement enregistre une forte tendance à la baisse entre 1970 et 1975. Par la suite, une remontée de la tendance est relevée avec, cependant, une stabilisation de l'encours de la dette aux alentours de 40 pourcent du revenu national disponible brut et du ratio du service de dette extérieure autour de 11 pourcent des recettes courantes de la balance des paiements.

Après cette embellie, la Tunisie a vécu durant la première moitié des années quatre-vingt la seconde crise économique de l'après indépendance. Cela s'est traduit par une dévaluation du dinar en 1986, l'adoption, avec l'appui du FMI et de la Banque Mondiale, d'un vaste programme d'ajustement structurel sous-tendant d'importantes réformes pour redresser les fondamentaux et améliorer la compétitivité économique.

Le taux de change du dinar tunisien s'est déprécié entre 1980 et 1987 de 100 pourcent par rapport au dollar et au Deutsch Mark et de 44 pourcent par rapport au Franc Français; le taux de la dette extérieure par rapport au Revenu National Disponible Brut augmente de 20

points de pourcentage entre 1980 et 1987 ; le ratio de service de la dette extérieure par rapport aux recettes courantes enregistre plus qu'un doublement au cours de cette période, passant de 12.1 à 27.3 pourcent.

A l'issue de la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel, l'économie tunisienne s'est insérée, progressivement, dans un cercle vertueux, marqué par la relance de la croissance, le rétablissement des fondamentaux et l'allègement significatif du poids d'endettement extérieur et des charges y afférentes. La signature de l'accord d'association avec l'Union Européenne a été à cet égard un important stimulant pour engager un vaste programme de mise à niveau et d'amélioration de compétitivité de l'économie tunisienne.

En conséquence, et malgré les nombreux événements, de nature exogène¹, qui ont contrarié le processus de développement, le taux d'endettement se ramène de 55.9 pourcent du Revenu National Disponible Brut en 1988 à 51.5 pourcent en 1999 et à 37 pourcent en 2010. Le ratio du service de la dette par rapport aux recettes courantes a baissé de son côté de façon significative, se ramenant de 28.3 pourcent en 1987 à 15.5 pourcent en 1999 et à 9.3 pourcent en 2010.

Le socle relativement solide constitué n'a pas cependant résisté aux événements connus par la Tunisie suite à l'effondrement du régime politique en janvier 2011. La période transitoire qui lui a succédé a entraîné une forte expansion des dépenses publiques, une importante détérioration de la balance des paiements, une dévaluation de 66% de la monnaie nationale (par rapport à l'euro entre 2010 et 2019) et un nouveau recours aux facilités du FMI. C'est la troisième grande crise économique depuis l'indépendance même si une légère détente est relevée en 2019 en relation avec le redressement de la situation de la balance des paiements.

¹ Les événements les plus significatifs auront été **(1)** la première guerre du golfe du 2 août 1990 au 28 février 1991, qui a entraîné une chute des recettes touristiques de 20 pourcent et une augmentation concomitante des besoins en capitaux extérieurs, **(2)** les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats Unis et les ondes de choc qui ont résulté au niveau de l'économie mondiale, **(3)** l'attentat de la Ghriba à Djerba du 11 avril 2002 qui a eu des répercussions négatives sur le tourisme tunisien, **(4)** le quadruplement du prix du pétrole sur le marché international avec un prix du Brent passant de 25 dollars le baril en 2000-2003 à 50 dollars en 2005 et à 100 dollars durant le premier semestre de 2018, **(5)** la grave crise des subprimes qui a secoué la plupart des places financières dans le monde et entraîné un important ralentissement de la demande internationale ce qui n'a pas manqué d'affecter l'économie tunisienne.

Années	Dettes extérieures (MDT)	Dettes extérieures /RNDB (%)	Service de la dette extérieure MDT	Service / recettes courantes (%)
1961	78.7	22.2	1.2	1.4
1962	81.5	23.6	1.6	2.3
1963	95.8	23.0	5.6	6.7
1964	113.1	25.6	10.5	11.5
1965	144.7	28.4	17.5	16.3
1966	200.0	37.4	20.6	16.5
1967	243.3	43.8	31.5	23.7
1968	270.3	43.7	35.7	23.9
1969	296.7	45.1	37.9	22.3

1970	322.1	43.5	36.7	19.1
1971	361.4	41.2	37.5	14.8
1972	391.9	37.0	47.8	15.3
1973	423.9	37.2	44.2	12.5
1974	462.8	30.0	46.6	7.5
1975	500.5	28.8	53.6	8.6
1976	611.4	32.0	63.6	9.9
1977	786.6	36.2	75.9	10.3
1978	1000.6	40.3	101.5	11.5
1979	1 152.5	39.4	141.1	11.0

1980	1 239.6	34.8	195.3	12.1
1981	1 593.0	38.0	267.2	13.6
1982	2 020.0	41.6	305.6	14.7
1983	2 515.0	43.9	381.0	16.8

1984	3 150.0	48.8	477.9	19.7
1985	3 180.0	45.8	545.4	21.8
1986	4 150.0	58.4	674.8	27.3
1987	4 470.0	55.6	879.3	27.3

1988	4 975.0	57.1	931.4	22.4
1989	5 350.0	54.9	1 120.3	21.9
1990	5 810.0	52.6	1 110.6	20.0
1991	6 400.0	53.2	1 149.9	20.7
1992	6 800.0	50.1	1 173.3	19.1
1993	7 794.0	54.3	1 337.5	19.9
1994	8 462.0	54.2	1 445.0	18.1
1995	9 085.0	53.6	1 531.9	17.8
1996	9 620.0	51.0	1 599.1	17.6
1997	10 820.0	52.2	1 689.3	16.4
1998	10 857.0	48.1	1 791.1	16.4
1999	12 795.0	51.8	1 856.6	15.7
2000	13 691.0	51.7	2 536.0	19.4
2001	15 033.0	52.2	2 032.0	13.3
2002	16 115.0	53.6	2 277.8	14.9
2003	17 550.0	54.1	2 122.0	13.3
2004	19 408.0	54.6	2 662.0	14.3
2005	20 373.0	54.6	2 716.0	12.8
2006	19.683.0	47.2	3 881.0	16.4
2007	19 728.0	39.7	3 334.0	11.7
2008	21 301.0	38.8	2 608.0	7.7

2009	21 977.0	37.3	3 184.0	10.6
2010	23 582.0	37.3	3 269.0	9.3

2011	25 348.0	39.2	3 737.0	10.6
2012	28 678.0	40.1	4 071.0	10.5
2013	31 541.0	40.8	3 325.0	8.2
2014	36 512.0	44.3	2 979.0	7.1
2015	42 009.0	48.7	3 243.0	8.3
2016	49 460.0	54.1	4 477.0	10.9
2017	62 857.0	63.9	6 872.0	14.2
2018	78 205.0	72.5	6 686.0	11.6
2019	76 974	66.0	9 265.0	14.5

Forum Ibn Khaldoun le 30 avril 2020

Source des données : 1961- 1999 Institut Tunisien de Compétitivité et des Etudes quantitatives ;

2000- 2019 : Bulletin des statistiques financières de la BCT